

Programme de Gestion Collective de l'Eau

L'Agence de l'Eau Adour Garonne a proposé le concept de **Programme de Gestion Collective de l'Eau (PGCE)**, qui vise à promouvoir une meilleure gestion de l'eau et son utilisation économe à l'échelle d'un bassin versant.

L'axe **Arrats** est l'un des axes les plus contraints du **Système Neste** : il a toujours connu des difficultés de gestion plus sévères que pour le reste du Système. Ce **PGCE Arrats** a pour objet de mieux réguler les prélèvements en les optimisant, depuis les décisions de l'irrigant à la parcelle, en passant par les réseaux de distribution (individuelle ou collective), jusqu'au gestionnaire de la ressource.

Les dix actions 2012 en bref...

1 - Mobiliser tous les acteurs

Animer le PGCE.
Communiquer auprès des acteurs du bassin.
Constituer un comité de pilotage.

2 - Mobiliser tous les acteurs

Visite du dispositif de réalimentation.
Deux sessions de formation sur le pilotage de l'irrigation et le matériel de surface.
Rédaction et diffusion d'une lettre d'information au rythme de trois par an.

3 - Optimiser l'efficacité des lâchures par anticipation

Il s'agit là de mettre en relation le gestionnaire avec un panel d'irrigants représentatifs, par un portail internet pour une prévision d'intention de prélèvement à 7 jours. L'irriportail créé permettra de communiquer auprès des irrigants.

4 - Connaître les prélèvements des collectifs en temps réel.

Mettre en place des télétransmissions de type Sofrel, sur les stations de pompage collectives permettant, outre le pilotage à distance et la reconstitution historique des données de la station, de suivre en instantané les débits prélevés.

5 - Optimiser le suivi des comptages individuels.

Il s'agit d'équiper l'ensemble des compteurs individuels en place de modules d'enregistrement afin de connaître l'historique des consommations à un rythme hebdomadaire.

6 - Synthèse suivi stations de pompage.

Créer un logiciel de suivi des historiques et de synthèse des données de fonctionnement des stations de pompage pour en analyser le fonctionnement.

7 - Pré-diagnostic de modernisation et efficacité des réseaux.

Proposer un pré-diagnostic de modernisation pour les collectivités n'ayant pas initié une telle démarche.
Améliorer l'efficacité des réseaux grâce au retour d'expérience des plus performants, le calcul des rendements primaires et la mise en oeuvre de tests «réseau fermé».

8 - Bilan prévisionnel hydrique du collectif.

Fournir aux collectifs irrigants une vision prospective de leurs consommations pour une gestion optimisée de leur quota d'eau.

9 - Pilotage de l'irrigation et parcelles de référence.

Elaborer un conseil irrigation spécifique à chaque collectif volontaire pour mettre un site de référence sur son périmètre, en se basant sur les données pédoclimatiques locales.

10 - Diagnostic du matériel d'irrigation de surface.

Réaliser le diagnostic du matériel d'irrigation de chaque irrigant et de son utilisation (collectif ASA ou prélèvement individuel).

Acteurs concernés :

- Tous les acteurs
- Gestionnaire CACG
- Collectifs d'irrigants
- Collectifs et individuels irrigants
- Irrigants individuels